

12 principes pour épargner et investir

dans les placements financiers de moyen et long terme

4 Questions

4 Notions

4 Conseils

Ce guide bénéficie du label



Vous souhaitez épargner et investir votre argent



Épargner signifie ne pas dépenser une partie de vos revenus, c'est à dire "économiser" de l'argent. Votre argent est donc disponible et en sécurité mais sa valeur baisse chaque année du niveau de l'inflation. Pour s'en prémunir, vous pouvez investir cette épargne dans des placements financiers adaptés à vos besoins.

Investir comporte une part de risque mais offre une perspective de gains financiers à moyen ou long terme.

Ce guide pédagogique a vocation à vous apporter des clés de compréhension d'un univers financier qui peut sembler parfois complexe afin de vous aider à devenir acteur de votre épargne. Il vous propose un parcours simple en 12 principes pour vous permettre :

- **de vous poser les questions nécessaires à la définition de votre projet,**
- **de vous familiariser avec des notions à la base de l'épargne et de l'investissement,**
- **d'être actif dans le choix et le suivi de votre solution d'investissement.**

Tout au long de ce parcours, vous pourrez acquérir des connaissances pour adopter une démarche méthodique dans la gestion de vos investissements. Vous éviterez ainsi certains pièges et erreurs de comportement défavorables à la réalisation de vos objectifs.

La lecture de ce guide doit vous encourager à préparer, le moment venu, votre rendez-vous avec votre conseiller financier afin d'engager avec lui un dialogue constructif.

De la bonne expression de votre situation et de vos objectifs personnels découlera votre démarche d'épargne et d'investissement.

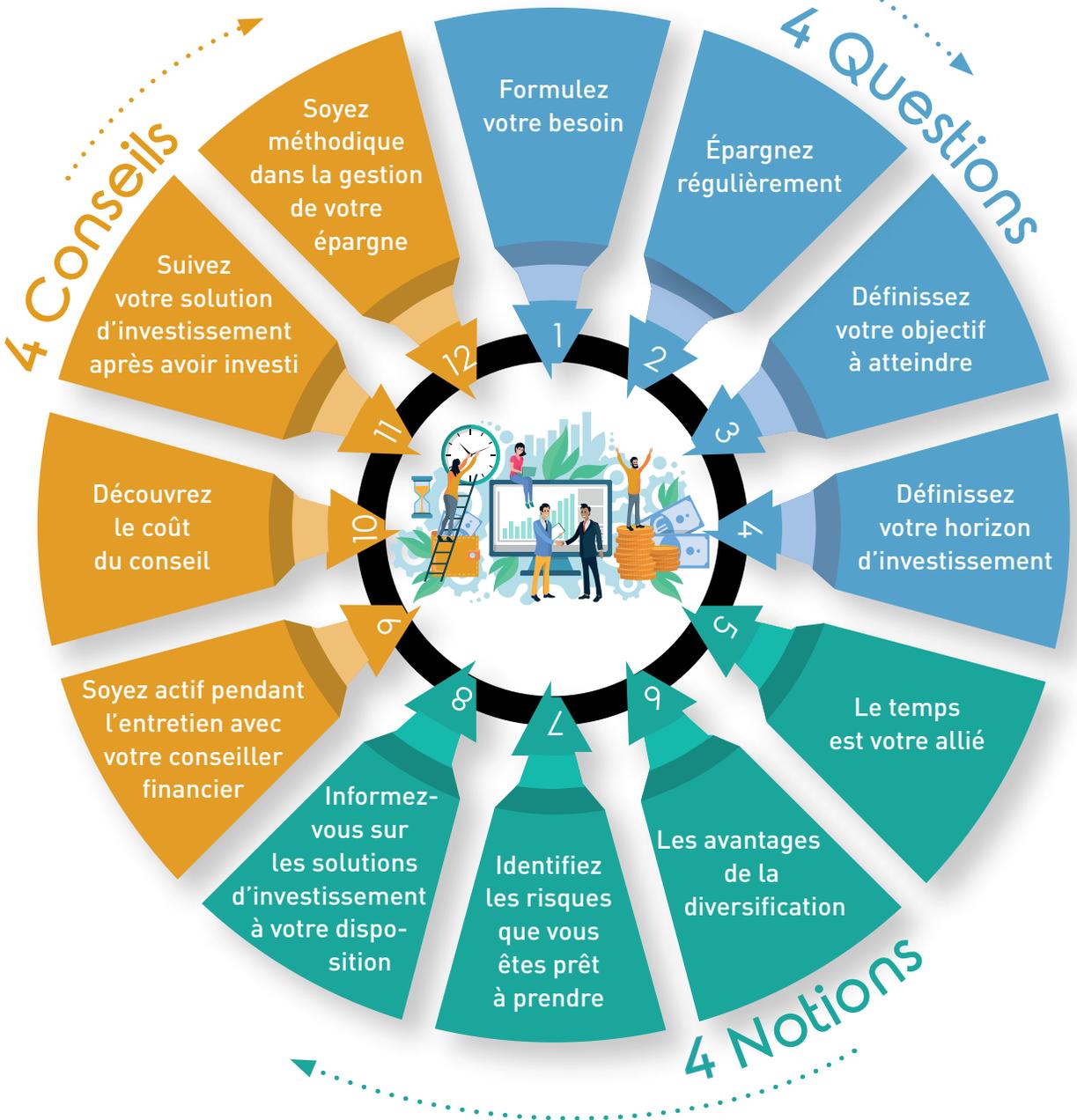


Il n'existe pas une solution unique qui couvre l'ensemble de vos besoins, vous devrez donc faire des choix pour obtenir une rémunération de votre argent adaptée au financement de vos projets de la vie de tous les jours ou à plus ou moins long terme.



Les définitions contenues dans l'ensemble de ce guide proviennent principalement du portail public [mesquestionsdargent.fr](https://www.mesquestionsdargent.fr).

12 principes pour épargner et investir



dans les placements financiers de moyen et long terme

1 Formulez votre besoin



Votre épargne est la partie de vos revenus qui n'est pas dépensée aujourd'hui.

Accumuler une épargne permet de se constituer un patrimoine*.

Veillez donc, autant que possible, en équilibrant votre budget* à dégager une capacité d'épargne suffisante **pour pouvoir à terme réaliser vos projets.**

La première question à se poser, est celle du motif de son épargne :

- est-ce par exemple une épargne de précaution, disponible* à tout moment pour faire face à une dépense imprévue dans la vie de tous les jours ?
- une épargne de projet, par exemple pour l'achat d'un véhicule ou d'un logement ?
- une épargne de revenus ou capital futur, par exemple pour compléter les versements reçus au moment de la retraite ?

Vous pouvez ainsi organiser votre épargne en fonction de vos différents besoins.

Des rentrées d'argent ponctuelles (donations, héritages, prêts...) peuvent aussi éventuellement compléter votre épargne pour faciliter la réalisation de vos projets.

*Patrimoine

L'ensemble des biens sur lesquels un titre de propriété ou un droit peut se faire valoir et qui peuvent être vendus.

Si l'héritage en demeure fréquemment une source, il se constitue aussi avec les biens acquis soi-même.

*Budget

Prévision des recettes et des dépenses pour une période déterminée.

*Disponibilité de l'épargne

Un placement est dit "disponible" quand l'épargnant peut récupérer rapidement son épargne. Il doit tenir compte des frais, des pénalités ou des pertes d'avantages (notamment fiscaux) éventuels, spécifiques à chaque produit. Certains produits ne sont pas disponibles avant une échéance prévue (par exemple produits d'épargne salariale ou retraite).

2 Épargnez régulièrement



En économisant régulièrement, vous évitez un effort d'épargne trop important le jour où vous aurez besoin d'argent (épargne de précaution), ce qui pourrait vous contraindre dans votre consommation courante.

Dans le cadre d'un projet à moyen-long terme, épargner et donc investir régulièrement vous évitera aussi certains biais de comportement, comme par exemple de faire des transactions trop souvent et/ou d'entrer au mauvais moment sur les marchés financiers.

En épargnant régulièrement, vous **vous constituez un patrimoine financier qui en se valorisant vous protège** contre la perte de pouvoir d'achat* causée par l'augmentation des prix*.

*Pouvoir d'achat

Quantité de biens et de services que l'on peut acheter avec ses revenus. Son évolution est liée à celle des revenus d'une part et à celle des prix d'autre part. Si la hausse des revenus est supérieure à celle des prix, le pouvoir d'achat augmente.

*Inflation

Hausse continue du niveau général des prix. Pour mesurer le taux d'inflation on utilise, la plupart du temps, l'indice des prix à la consommation.



3 Définissez votre objectif à atteindre



Définissez un montant à atteindre en fonction du projet pour lequel vous épargnez.

La réalisation de votre projet dépend principalement de quatre variables :

- du montant que vous épargnez régulièrement,
- du montant de votre apport,
- de la durée pendant laquelle vous souhaitez épargner,
- de la performance* que vous espérez obtenir de votre épargne.

Pour vous aider dans votre démarche de nombreux simulateurs* sont disponibles gratuitement en ligne.

Dans le cadre d'une épargne de long terme comme l'épargne retraite, et afin de calculer le complément de retraite souhaité, vous pouvez vous appuyer sur les estimations* de vos revenus de retraite réalisées par les autorités publiques.



*Performance

Résultat attendu ou obtenu par un placement généralement exprimé en pourcentage. Elle tient compte de l'évolution en capital et/ou du revenu.

*Simulateur

Exemple : le site public [mesquestionsdargent.fr](https://www.mesquestionsdargent.fr) est le portail national de l'éducation économique, budgétaire et financière. Ce portail vous oriente vers des simulateurs qui vous aideront, à calculer votre budget, à construire votre projet d'épargne, à simuler la performance de votre investissement, à comprendre l'impact des frais sur le rendement de vos placements...

*Estimation retraite

Le site public [info-retraite.fr](https://www.info-retraite.fr) fournit aux assurés de l'information sur leur retraite. À partir de 45 ans, l'estimation de votre future retraite s'appuie sur les données réelles de votre carrière connues par vos régimes de retraite. Avant 45 ans, des simulateurs en ligne sur ce site vous permettent, de calculer votre retraite ou votre âge de départ à la retraite...

4

Définissez votre horizon d'investissement*



Vous définissez une durée pendant laquelle une partie de votre épargne est attribuée au financement de votre projet.

Cette étape est importante pour déterminer l'allocation* de votre investissement la plus adaptée à votre projet.

Afin de tirer pleinement profit de cette allocation, c'est-à-dire d'obtenir la performance espérée pour financer votre projet, vous devez considérer votre épargne comme non disponible pendant toute la période d'investissement. En effet, le risque* et la rentabilité* de votre investissement dépendent aussi de la durée d'investissement.

Plus votre horizon d'investissement est long, plus vous pouvez élargir vos possibilités d'investissement et plus l'espérance de performance de votre investissement pourra être élevée avec un risque mieux maîtrisé.



*Horizon d'investissement
Durée pendant laquelle l'argent investi n'est pas disponible, correspond à la durée prévue de l'investissement.

*Allocations d'actifs
C'est une technique consistant à allouer son patrimoine entre différentes classes d'actifs (actions, obligations, dérivés, immobilier...) afin de les diversifier pour réduire le risque de son portefeuille.

*Risque financier
Risque que le gain attendu ou espéré par l'épargnant ne se réalise pas ou que la somme investie soit diminuée. Généralement, plus les perspectives de gains sont élevées plus le risque augmente.

*Rentabilité
Gain dégagé par un investissement.

5 Le temps est votre allié

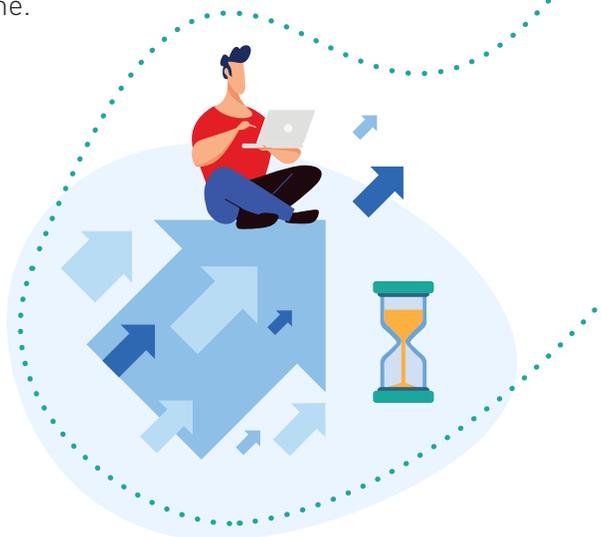


Commencer tôt à épargner, vous permet de bénéficier au mieux des gains générés et réinvestis à chaque période.

Ainsi, en commençant à épargner tôt, vous allongez votre horizon d'investissement et l'effort d'épargne à fournir pour financer votre projet est moins important.

La durée d'investissement* a aussi une influence sur le comportement de certains placements : par exemple ceux investis en actions* présentent un risque de perte qui diminue avec l'allongement de la durée d'investissement.

Un placement adapté pour financer un projet de long terme ne se construit pas comme une succession d'investissements de court terme.



*Durée d'investissement recommandée/conseillée

Compte tenu des caractéristiques d'un produit d'épargne, il existe une durée de détention conseillée qui doit permettre à l'épargnant d'optimiser le rendement du produit, compte tenu de ses besoins exprimés.

*Action

Instrument financier qui est un titre de propriété d'une partie du capital d'une société par actions (cotée ou non cotée en bourse) qui confère à son détenteur, l'actionnaire, des droits qui y sont attachés, notamment le droit de voter aux assemblées d'actionnaires et le droit de percevoir des dividendes. La valeur d'une action fluctue à la hausse ou à la baisse.

6

Les avantages de la diversification*



Les actifs financiers (actions, obligations*, OPC*...) se distinguent, entre autres choses, par les risques qu'ils portent et les rendements qu'ils procurent. Sauf si elle est garantie, vous ne pouvez pas connaître à l'avance la performance d'un actif financier.

Diversifier, c'est réduire le risque global de son allocation d'investissement en le composant d'actifs financiers qui ne varient pas dans le même sens.

Veillez à équilibrer votre allocation d'investissement, par exemple, en diversifiant les classes d'actifs, les zones géographiques, les secteurs d'activités.

Avec la durée d'investissement, la diversification de votre allocation a une influence positive importante sur les perspectives de performance de votre investissement.



*Diversifier ses investissements

Choisir des placements qui n'évoluent pas tous dans le même sens au même moment. Une bonne diversification réduit les fluctuations de son placement, et donc son risque.

*Obligation

Instrument financier émis par une entreprise, par une collectivité publique ou par l'État. C'est un titre de créance (c'est-à-dire qu'il représente une dette) remboursable à une date et pour un montant fixé à l'avance, et qui rapporte un intérêt. En cours de vie, la valeur d'une obligation évolue à la hausse ou à la baisse.

*Organisme de placement collectif (OPC)

Les OPC offrent la possibilité, notamment pour les particuliers, d'accéder à un portefeuille d'instruments financiers diversifiés dont la gestion est confiée à un professionnel. On parle de produits d'épargne de gestion collective.

7 Identifiez les risques que vous êtes prêt à prendre

Un investissement, n'ayant pas explicitement une garantie en capital, comporte une part de risque. Avant d'investir, vous devez définir votre profil de risque qui comprend, entre autres, votre capacité à subir des pertes et votre tolérance au risque*.

L'exercice est délicat car il fait appel à des facteurs objectifs comme votre situation financière mais aussi des facteurs subjectifs car émotionnels.

Afin de limiter ce biais, les questions de la disponibilité de votre épargne et de l'horizon d'investissement sont primordiales pour **évaluer votre tolérance au risque sur l'ensemble de la durée d'investissement**.

En effet, le risque et la rentabilité de votre allocation d'investissement dépendent aussi de sa durée.

Une perception erronée des niveaux de risque et de rentabilité aboutit à une allocation d'investissement non optimale voire inadaptée à votre besoin.



*Tolérance au risque

Capacité de perdre tout ou partie de son investissement initial en échange d'un meilleur rendement potentiel.

Un investisseur agressif, avec une haute tolérance au risque, est plus susceptible d'accepter de perdre de l'argent afin d'obtenir de meilleurs résultats.

Un investisseur prudent, avec une tolérance faible au risque, tend à favoriser une allocation de ses actifs qui permettra de préserver son capital initial.



8

Informez-vous sur les solutions d'investissement à votre disposition



L'univers financier peut paraître abscons et complexe.

De la bonne expression de votre besoin découle l'ensemble de votre démarche d'investissement. Il existe des sites d'information* où vous pouvez trouver des supports d'apprentissage et des informations neutres, de qualité et adaptées à votre niveau de connaissance.

Vos amis, votre famille peuvent aussi partager leur expérience, ainsi que des conseillers financiers* qui peuvent vous aider à préciser vos besoins et **trouver les solutions personnalisées adaptées.**



* Site d'information

Exemple : le site public [mesquestionsargent.fr](https://www.mesquestionsargent.fr) est le portail national de l'éducation économique, budgétaire et financière. Ce portail vous oriente vers des informations sélectionnées sur des sites partenaires concernant, entre autres, le budget, l'épargne et les placements, la retraite. Vous y trouverez également des outils, tels que des jeux, tests de connaissance, vidéos, simulateurs...

*Conseiller financier

Intermédiaire financier qui intervient sur l'ensemble du patrimoine, il procède à une analyse de la situation de son client et préconise des solutions d'investissement. Il assure également le suivi de cette gestion.

9

Soyez actif pendant l'entretien avec votre conseiller financier



Avant d'investir, votre conseiller financier doit vous poser des questions sur votre situation professionnelle, personnelle et patrimoniale, votre objectif d'investissement, votre profil d'épargnant, vos connaissances et votre expérience financière.

Préparez-vous à cet entretien afin d'être actif dans le choix de la solution d'épargne la plus adaptée au financement de votre projet et qui corresponde à vos préoccupations ou engagements de citoyens (par exemple investissement ISR*...).

Lorsque vous investissez, par exemple en entrant dans le capital d'une entreprise, vous financez des activités qui participent à la vie sociale et économique. En fonction de la solution d'épargne que vous choisissez, votre investissement contribuera plus ou moins fortement au développement de l'emploi, de l'innovation, de la transition écologique...

Posez des questions à votre conseiller financier pour qu'il vous fournisse des clés de compréhension quant au contenu de la documentation commerciale et réglementaire (DICI*...).

N'hésitez donc pas à questionner, à comparer et ne souscrivez pas à une solution d'épargne que vous ne comprenez pas ou mal.

*ISR

Placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

*DICI

Document d'Information Clé pour l'Investisseur. Document, standardisé au niveau européen qui donne en deux pages les informations essentielles sur le produit. Il est notamment remis aux investisseurs qui souscrivent des parts ou actions d'OPC (Organisme de placement collectif).

10 Découvrez le coût du conseil



Le conseil personnalisé fournit par un conseiller financier* (conseiller en investissements financiers, conseiller en gestion de patrimoine, chargé d'affaires de votre banque habituelle) a un coût qui correspond à sa rémunération.

Ce coût peut vous être facturé de deux façons différentes : **soit le coût est inclus dans le prix du produit* ou service financier, soit le coût est facturé séparément sous forme d'honoraires.**

Le conseiller doit vous informer de la manière dont il se rémunère et du montant de sa rémunération. N'hésitez pas à comparer.

*Conseiller financier

Intermédiaire financier qui intervient sur l'ensemble du patrimoine, il procède à une analyse de la situation de son client et préconise des solutions d'investissement. Il assure également le suivi de cette gestion.

* Prix du produit

Indépendamment du conseil, le produit peut lui-même générer des coûts. En ce qui concerne les OPC, cette information peut être retrouvée dans le DICI.

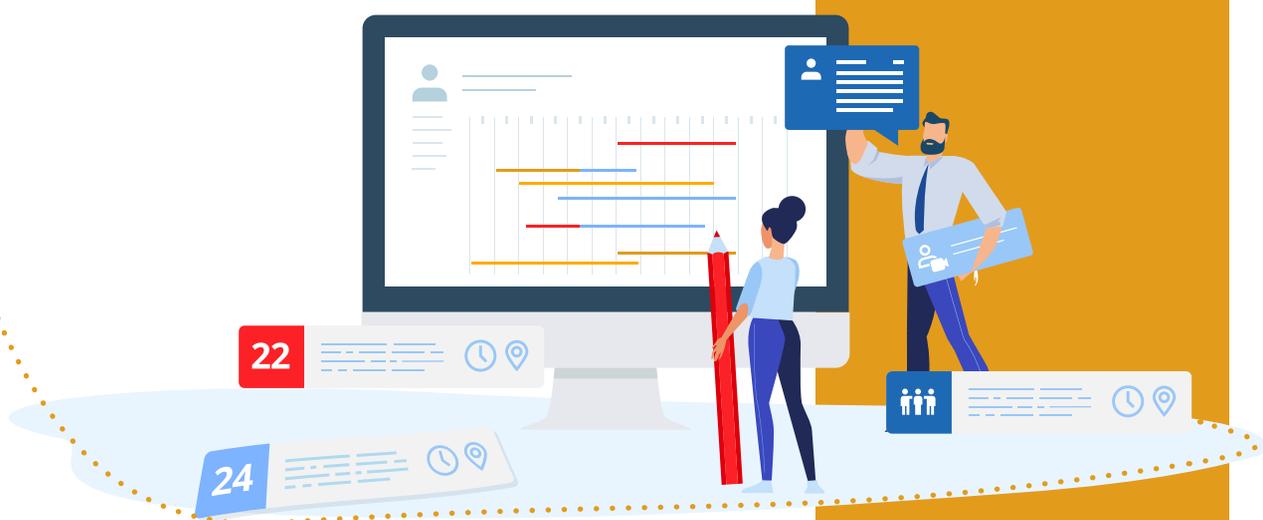


11 Suivez votre solution d'investissement après avoir investi

Afin de financer votre projet, vous avez choisi une solution d'investissement en cohérence avec votre démarche d'épargne (horizon d'investissement, épargne régulière, disponibilité de l'épargne, apport financier...).

La performance espérée de votre solution d'investissement se comprend sur l'ensemble de la période d'investissement.

Cependant, **votre situation personnelle peut changer, vérifiez donc régulièrement avec votre conseiller financier que votre investissement correspond toujours à vos objectifs et à votre profil d'épargnant.**



12

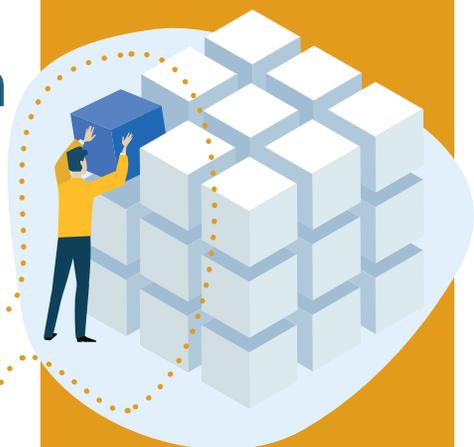
Soyez méthodique dans la gestion de votre épargne

Soyez vigilant, la finance comportementale a montré que nos comportements ne sont pas toujours rationnels.

Nos actions sont influencées par un certain nombre de croyances et biais émotionnels ou sociaux qui perturbent nos raisonnements et jugements.

Dans le cadre de la gestion de votre épargne, ceci signifie que vous pouvez faire des choix d'investissement qui ne sont pas en cohérence avec le projet que vous souhaitez financer et donc peuvent en entraver sa réalisation.

Afin de limiter la portée de ces biais, soyez méthodique dans la gestion de votre épargne en suivant les principes énoncés dans les points précédents.





2020 © www.stephaniedargent.fr